

**Alterna - Société Coopérative de Production Anonyme à capital variable**  
**Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2021**

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS**

**1. Assemblée Générale Ordinaire**

**Approbation d'une candidature au sociétariat**

*Contenu*

« L'Assemblée Générale des Sociétaires, après avoir pris connaissance de la candidature au sociétariat de Mme Anne-Laure DESGRIS, employée de la coopérative, et sa demande de souscription au capital, approuve son entrée au capital social et au sociétariat de la coopérative. »

*Modalité de réponse*

J'approuve / Je n'approuve pas l'entrée au sociétariat de Anne-Laure DESGRIS.

**Approbation des comptes de l'exercice 2020 et décharge au gérant de son mandat de gestion**

- *Contenu*

« L'Assemblée Générale des Sociétaires, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et de gouvernement d'entreprise, des comptes sociaux, approuve l'ensemble de ces rapports et comptes et donne décharge au gérant de son mandat de gestion. »

- *Modalité de réponse*

Vote pour / Vote contre / Abstention

**Approbation de la convention présentée au rapport spécial de la gérance**

- *Contenu*

L'Assemblée Générale des Sociétaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance, approuve la convention qui lui a été présentée.

- *Modalité de réponse*

Vote pour / Vote contre / Abstention

### Décision d'affectation du résultat

- *Contenu*

« L'Assemblée Générale des Sociétaires décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 9 883 euros de la manière suivante :

- Bénéfice/Déficit de l'exercice : - 9 883 euros
- En totalité au compte "Report à nouveau"
- Compte tenu de cette affectation, le compte "Report à nouveau" s'élève ainsi à - 84 696 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de - 71 336 € (contre - 61 893 € sur l'exercice précédent).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices ».

- *Modalité de réponse*

Vote pour / Vote contre / Abstention

### État du sociétariat, du capital social et de la valeur de la part

- *Contenu*

« Au 31/12/2020, le capital social de la coopérative se compose comme suit :

Catégorie	Montant du capital	%	Nb de parts	Droits de vote (nb de personnes)	%
Associé-es salarié-es	9 260	69,93 %	463	7	87,5 %
- salarié-es entrepreneur-es	4 620	36,84 %	231	5	62,5 %
- salarié-es mutualisé-es (équipe d'appui)	100	0,7 %	5	1	12,5 %
- ancien-nes salarié-es	4 540	34,24 %	227	1	12,5 %
Associé-es non-salarié-es	4 000	30,16 %	200	1	12,5 %
<b>Total</b>	<b>13 260</b>	<b>100,00%</b>	<b>663</b>	<b>8</b>	<b>100,00%</b>

La valeur de la part au 31/12/2020 est de 0 (zéro) €.

- *Modalité de réponse*

« Je prends acte de la composition du sociétariat, de l'état du capital social et de la valeur de la part. »

### Révision coopérative

- *Contenu*  
« Alterna est une Scop à responsabilité limitée et est donc soumise à un audit de révision annuel. L'audit concernant l'exercice 2019 a été confié à IN EXTENSO (organisme national agréé).

L'Assemblée Générale des Sociétaires après avoir pris connaissance du rapport de révision coopérative présenté par le réviseur Arescop, prend acte de ce rapport. »

- *Modalité de réponse*  
Je prends acte du rapport de révision coopérative.

### Poursuite du chantier sur l'évolution de la contribution coopérative

- *Contenu*  
« L'Assemblée Générale des sociétaires prend acte de la poursuite du chantier sur l'évolution de la contribution coopérative lancé en février 2021. Ce chantier se prolonge en s'appuyant sur les travaux réalisés par le groupe et dans le cadre de consultations depuis février. Il conserve l'enjeu d'un retour à l'équilibre économique et sa mise en application devra pouvoir se faire pour l'exercice 2022 ».

- *Modalité de réponse*  
Je prends acte de la poursuite du chantier sur l'évolution de la contribution coopérative.

### Smart in Progress (SIP) : Processus pour 2021-2022

- *Contenu*  
« Après plusieurs années de réalisation du processus Smart in Progress, plus de 200 recommandations émises, une stratégie 2025 rédigée sur cette base et de nombreux projets d'évolutions en cours, la période 2021-2022 n'ouvrira pas de nouvelles thématiques.

Nous consacrerons cette période 2021-2022 à la fois à une évaluation, à des moments de mise en visibilité de ce que sont devenues les recommandations ainsi qu'à des expérimentations pour que des recommandations soient déclinées en projet par les sociétaires directement. »

- *Modalité de réponse*  
Je prends acte du processus pour la période 2021-2022.

### Nomination de la gérante

- *Contenu*  
« L'Assemblée Générale des Sociétaires, après avoir pris connaissance de sa candidature, décide de nommer Madame Anne-Laure DESGRIS, associée salariée, en qualité de gérante pour une durée de 4 ans. Le mandat de gérant de Monsieur Nicolas WALLET prend donc fin à l'issue de la présente assemblée générale.

- *Modalité de réponse*  
Pour/Contre/Abstention

## Désignations et pouvoirs pour les formalités

- *Contenu*  
« L'Assemblée Générale des Sociétaires confère tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité requises afférentes aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2021. »
  
- *Modalité de réponse*  
Vote pour / Vote contre / Abstention